



Le Petit Echo Bouzigaud

Mairie de Bouzigues 04.67.78.30.12 - Fax : 04.67.78.32.10
Lundi, Mercredi, Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
Mardi et Jeudi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00
Email : mairie.bouzigues@wanadoo.fr
www.bouzigues.fr

EDITO



Je voulais vous dire...

L'élection municipale du dimanche 17 janvier 2010 a permis à Jean-Christophe Pezerat d'être élu conseiller municipal avec 525 voix tandis que Mme Chastel obtenait 518 voix.

Le vendredi 22 janvier, une protestation électorale était déposée au Tribunal administratif de Montpellier par les membres élus de l'opposition.

Le 22 mars 2010, le Tribunal Administratif rendait son jugement :

« L'élection de M. Pezerat en qualité de conseiller municipal de Bouzigues est annulée ».

Les raisons de cette annulation sont les suivantes :

Le Tribunal administratif a reconnu la distribution d'un tract de la liste « Votre avenir avec Nous » à partir du jeudi 14 janvier 2010 et que ledit tract a été découvert par les habitants le vendredi 15 et le samedi 16 janvier 2010.

« M. Archimbeau et autres sont par suite fondés à soutenir avoir été placés dans l'incapacité d'y répondre en temps utile. » Que dans ces conditions, compte tenu de l'importance des termes abordés, ce tract a été susceptible d'influer sur le choix des électeurs et donc de fausser les résultats du scrutin.

Le Tribunal a considéré également qu'en ma qualité de présidente du bureau de vote, j'étais astreinte à une obligation de neutralité.

L'interviewe que j'ai donnée à l'intérieur du bureau de vote est susceptible d'avoir influencé les électeurs présents dans la file d'attente. Donc, « M. Archimbeau et autres sont fondés à soutenir que cette irrégularité a pu altérer la sincérité du scrutin. »

Un rendez-vous a été pris avec les services de l'état à la Préfecture pour faire un point sur notre situation.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informé, en temps utile, de la suite qui sera donnée à ce sujet.

Eliane ROSAY, votre Maire

LES TRAVAUX

STATIONNEMENT ANARCHIQUE

Afin de lutter contre l'incivisme de certains automobilistes qui stationnaient fréquemment devant le poste de transformation électrique et ce, empêchant la libre circulation dans le bas de la rue Jean Jaurès et notamment gênant l'intervention des services de secours, la Municipalité a installé des barrières au bas de cette rue.

PLANTATION ET NETTOYAGE

Afin de rendre plus agréable le site de la cave coopérative, le service technique a planté des arbustes tels que des lauriers roses, des lavandes et des romarins rampants. Un olivier offert à la commune par un habitant du village sera bientôt planté dans cet espace. Pour la sécurité des biens et des personnes, des arbustes sauvages et morts qui menaçaient à terme de tomber sur la chaussée ont été retirés et l'emplacement a été nettoyé. Deux arbres en bonne santé ont été conservés.



ACCES A LA POSTE ET A LA BIBLIOTHEQUE

Pour les personnes rencontrant des difficultés d'accès à la poste et à la bibliothèque tels que les personnes handicapées, les mamans avec poussette et les personnes âgées, une signalétique illustrée de pictogrammes a été mise en place pour matérialiser l'accès facile aux bâtiments.



ESPACE INFORMATIQUE

Un espace informatique a été créé dans la partie arrière de la bibliothèque. Quatre ordinateurs, offerts par le Conseil Général, sont installés et les derniers réglages sont en cours. Dans quelques jours, on verra l'ouverture de ce nouveau service à la population qui proposera, aux personnes intéressées, une initiation à l'informatique (utilisation courante et basique d'un PC). Merci de vous inscrire en Mairie.

La Municipalité en profite pour faire un appel à la générosité des personnes pour récupérer quatre micros de PC ainsi que quatre haut-parleurs autoalimentés.



PORT

INSCRIPTIONS SAISON 2010



Les inscriptions pour réserver un emplacement temporaire dans le port pour la période estivale vont bon train et il ne reste que quelques places disponibles. Nous invitons les retardataires à se faire connaître le plus rapidement possible en contactant le capitaine du port au 06.79.37.27.35 ou au 04.67.53.39.84

LISTE D'ATTENTE POUR EMPLACEMENT A L'ANNEE



Afin d'harmoniser les listes d'attente d'anneaux dans les ports départementaux, le Conseil Général propriétaire du port nous conseille de renouveler la liste tous les ans. C'est pourquoi le premier jour ouvrable du début janvier 2011 une nouvelle liste d'attente sera mise en place. Le classement se fera dans l'ordre des inscriptions. Les demandes pourront se faire dès 9h sur place, auprès du capitaine du port, à la date et heure prévues afin de remplir le formulaire d'inscription. Aucune inscription ne sera prise en compte avant la date.

SPORTS



Le retour de la Montpellier - Reine

À l'occasion de la fête des mères, **Dimanche 30 Mai 2010** (matin), s'organisera la grande course féminine la Montpellier Reine au profit de la **lutte contre le cancer du sein**. Que vous soyez grands-mères, mamans, enfants, cousines, sœurs, collègues ou amies, sportives ou non, cette course marche, à allure libre et encadrée, sur une distance de **4 km**, prouvera votre engagement.

Objectif n°1 : nous unir pour vaincre la maladie et la prévenir.

Pour plus de renseignement : www.montpellier-reine.org

Les élues de Bouzigues souhaitent s'allier à cette grande lutte et participeront à la course. Si vous souhaitez vous joindre à nous, vous êtes les bienvenues.

Dans un souci d'organisation, merci de vous faire connaître à la mairie.



RANDONNEE VTT

Le dimanche 9 mai prochain l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Bouzigues organise une Randonnée VTT des « Claus » au profit d'une association caritative.

C'est une manifestation sportive ouverte à tous, licenciés ou non.

Trois parcours sont prévus: 15kms (familial), 25kms (sportif), et 35kms (niveau confirmé). Le départ se fera sur le port de Bouzigues entre 8h30 et 9h30. Tarif : 6 € (gratuit pour les moins de 12 ans).

Inscription sur place le jour même à partir de 7h45 ou par courrier à :

Sapeurs Pompiers - ZI de la Gare - 34140 Bouzigues

Bulletin d'inscription téléchargeable sur le site www.bouzigues.fr

Renseignements au : 06.26.63.59.22 ou 06.26.29.05.83



ENVIRONNEMENT

TRI SELECTIF : Un doute ? Une question ? Appelez le N° vert : 0 800 801 083

Petit rappel sur le tri sélectif et la collecte en sacs (centre ancien) et en bacs (pavillonnaire) :

- **Centre Ancien :**



- **Sacs Noirs** (ordures ménagères) : **à sortir les** : dimanches, lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis **à partir de 20h**
- **Sacs Jaunes** (papiers, conserves, plastiques...) : **à sortir les** : lundis, mercredis, vendredis **à partir de 20h**



La collecte des sacs noirs sera effectuée normalement le lundi 5 avril

- **Pavillonnaire :**

- **Bacs Marrons** (ordures ménagères) : **à sortir les** : lundis et jeudis **à partir de 20h**
- **Bacs bleus** (recyclable) : **à sortir les** : vendredis **à partir de 20h**



Samedis 1^{er} et 8 Mai : la collecte des bacs bleus est reportée aux lundis 3 et 10 mai

Merci de respecter les points de collecte, les jours et horaires de ramassage et de rentrer les bacs au plus tôt après le passage du camion benne.

FAITES UN GESTE POUR LA NATURE : COMPOSTEZ !

Appelez la cellule des ambassadeurs du tri de la CCNBT au n°vert 0 800 801 083 et réservez votre composteur. Une simple caution de 10€ vous sera demandée pour récupérer un composteur (en kit) de 400L qui vous permettra de réaliser votre propre compost avec les déchets issus de votre jardin (tonte de pelouse, fleurs fanées...) ou de votre cuisine (épluchures de fruits et légumes, marc de café, coquilles d'œufs...) et de limiter ainsi votre production d'ordures ménagères.



DEBROUSSAILLEMENT (source : préfecture de l'Hérault)

Le débroussaillage est une obligation de l'article L-321-5.3 du code forestier. Il a pour objectif de diminuer l'intensité et de limiter la propagation des incendies par la réduction des combustibles végétaux (élagage, tonte, taille...). Quelques gestes de jardinage suffisent à limiter la propagation du feu : couper les broussailles et les arbustes, élaguer les arbres et arbrisseaux jusqu'à 2m (minimum), apporter les déchets verts dans les déchetteries pour en faire du compost et limiter ainsi l'intensité de l'incendie.

En cas de non respect de la réglementation, vous vous exposez à des sanctions et à une contravention dont le montant peut s'élever à **1 500 €**. Il faut également savoir que la commune, en dernier recours et après mise en demeure, peut faire exécuter les travaux qui sont à votre charge et vous en faire supporter tous les frais. En outre, en cas de sinistre, votre assurance habitation ne couvrira pas systématiquement les dommages.



ENVIRONNEMENT ET URBANISME



INCINERATION DE VEGETAUX : c'est interdit !

En application du règlement sanitaire départemental, il est **STRICTEMENT INTERDIT** de faire brûler des végétaux dans la zone urbaine. Tout contrevenant s'expose à une contravention de 135 € à 1500 €

DECLARATION DE TRAVAUX, PERMIS DE CONSTRUIRE : Mode d'emploi

- La déclaration de travaux :

- **Pour quoi faire ?** pour une modification extérieure de votre habitation (création d'ouvertures, ravalement de façade...), pour la réalisation d'une construction de moins de 20m², d'un abri de jardin, d'un barbecue, d'une piscine...et aussi l'installation de panneaux solaires et photovoltaïques.

- **Auprès de quel service ?** L'imprimé est à retirer en mairie auprès du service de l'urbanisme ou bien à télécharger sur le site : www.urbanisme.equipement.gouv.fr

- **Délais d'instruction :** 1 mois après la date de dépôt en Mairie.

-le Permis de construire :

- **Pour quoi faire ?** Pour construire une habitation et pour tous travaux supérieurs à 20m².

- **Auprès de quel service ?** L'imprimé est à retirer en mairie auprès du service de l'urbanisme ou bien à télécharger sur le site : www.urbanisme.equipement.gouv.fr

- **Délais d'instruction :** 2 mois après la date de dépôt en Mairie.

Pour tous vos projets d'aménagement, petits ou grands, le service d'urbanisme de la Mairie est à votre disposition, n'hésitez pas à le contacter au : 04.67.78.30.12

Rappel : -Permanence de l'agence intercommunale d'urbanisme : les 2^{ème} et 4^{ème} jeudis de chaque mois, sur rendez-vous auprès de la Mairie Bouzigues.

-Permanence d'Olivier Archimbeau, adjoint délégué à l'Urbanisme et à l'environnement, le samedi matin sur rendez-vous.

AGENDA 21 : 5^{ème} Atelier « tourisme et développement économique »

« Réfléchir, échanger, participer, formuler des propositions concrètes pour le développement durable du village », tels sont les enjeux des ateliers thématiques de l'agenda 21 ! Après le 4^{ème} atelier sur « la propreté et les déchets », nous aurons le plaisir d'échanger nos réflexions sur le thème du tourisme et du développement économique le lundi 12 avril à 20h30 à l'Espace Fringadelle.

Mais avant, le comité de pilotage, (composé d'1/3 d'habitants, d'1/3 d'élus et d'1/3 d'institutionnels) se réunira le 8 avril pour fixer le cap à tenir afin d'obtenir la reconnaissance agenda 21. Beaucoup de travail nous attend ! Toutes les propositions ne pourront pas être retenues. Néanmoins, il s'agit de donner la parole aux habitants pour dessiner à moyen et long terme le devenir du village et celui de nos générations futures.

On compte sur votre participation.



SORTIE - RENDEZ-VOUS

CHASSE AUX ŒUFS DE PAQUES *Nouveauté*

Pour le lundi de Pâques, la tradition veut que les Cloches, de retour de Rome, perdent œufs, poules, poussins et lapins en chocolat dans les jardins, à la plus grande joie des enfants. Pour la première fois cette année la Municipalité organise une Chasse aux œufs de Pâques ! Le rendez-vous est fixé sur le parking de l'école le lundi 5 avril à 10h. Un pédibus est prévu jusqu'au terrain de « chasse ». Pensez à vous munir d'un petit panier !



BROCANTE DE PAQUES

Avec l'arrivée des beaux jours, les brocantes pointent le bout de leur nez. La première est programmée pour le lundi 5 avril. La brocante de Pâques accueillera grand nombre de brocanteurs qui exposeront toute la journée pour le plus grand plaisir de personnes désireuses de trouver l'objet rare: pièces de collections, cartes postales, livres, bibelots....et bien plus encore. C'est un rendez-vous incontournable, à ne pas manquer !

Brocante ouverte de 7h à 18h – Promenade des Beuces
Inscriptions (10 € les 6m) auprès de la Mairie : 0467.78.30.12



EN BREF

GASTRONOMIE

Cette année, le Salon de la Gastronomie n'aura pas lieu. Les organisateurs vous donnent rendez-vous l'année prochaine.

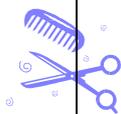


RE-OUVERTURE DU SALON DE COIFFURE

Aurélie Coiffure va bientôt succéder à Côté Salon.

L'ouverture du salon est prévue mardi 27 avril.

Bienvenue et bonne chance à ce nouveau commerce dans notre village



CONSEILLER EN DROIT

Sonia Beziz, consultante en droit à Bouzigues vous propose ses services d'aide administrative et des consultations sur des questions juridiques : droit du travail et social, droit de la famille, droit de l'urbanisme, assistance et constitution de dossier de surendettement...

Sur rendez-vous au : 06.12.98.61.72



CULTURE-LOISIRS

AU THEATRE CE SOIR, à Bouzigues le 7 Avril...

La Scène Nationale de Sète et du Bassin de Thau souhaite sensibiliser les populations des villages au théâtre. Pour ce faire, elle est à l'origine de la mise en place en partenariat avec la Municipalité d'une **représentation gratuite** d'une pièce théâtrale au sein de la Mairie. Cette représentation, intitulée « *Jamais avant* » sera interprétée **le mercredi 7 avril 2010, à 21h en salle des Mariages**. C'est au milieu d'un public proche, réuni en nombre limité, que le comédien, Laurent ZISERMAN, fera son « one man show »...

35 places seulement sont disponibles : le billet d'entrée doit être récupéré au préalable en Mairie. Renseignements au 04.67.78.30.12



La représentation sera suivie d'un débat autour d'un apéritif convivial à la générosité des convives. Pâtisseries sucrées et salées seront donc les bienvenues.

Les personnes n'ayant pas pu obtenir de place sont invitées à se déplacer sur les communes voisines, les dates et lieux de représentations étant disponibles à la Scène Nationale de Sète et du Bassin de Thau au 04.67.74.32.52



CENTRE DE LOISIRS LE NAISSAIN

Le Centre de Loisirs sera ouvert du 12 au 16 Avril, de 8h à 17h30. Comme à leur habitude, les animatrices ont concocté un programme riche en activités sur le thème du jeu : jeu de l'oie et Tangram géant... Le sport sera aussi à l'honneur de ces vacances avec un stage de voile et une sortie à Fantasy Park Aventure, à Gigean.

Date limite d'inscription le Jeudi 8 Avril 2010

Les tarifs sont calculés en fonction des revenus selon le barème de la CAF
Renseignements et inscriptions au 04.67.78.42.34.



ECOLE DE VOILE-YACHT CLUB

A partir des vacances de Pâques l'école de voile reprend du service, des stages et des cours particuliers en optimist, lasers, planches à voiles et catamarans seront accessibles aux enfants à partir de dix ans et aux adultes. Le moniteur du Yacht Club Jean Paul Devals, diplômé d'Etat, vous accueillera.

Contact au : 06 46 32 66 93



RENSEIGNEMENTS UTILES



Espace santé 18bis

18 bis, avenue Alfred Bouat- 34140 BOUZIGUES



- | | |
|---|----------------------|
| • Docteur Alain COLMAS | 04.67.78.78.18 |
| • Docteur Arnaud COURANT | 04.67.78.78.17 |
| • Dentiste D. HUGOT | 04.67.51.35.85 |
| • Kiné W. ALLEGRE | 04.67.78.39.49 |
| • Pédiacre Podologue C.CHALARD | 04.67.53.51.24 |
| • Infirmiers | 06.87.82.21.43 |
| • Pharmacie ROSAY - Avenue Alfred Bouat - | 04.67.78.33.63 |
| • Pharmacie de Garde | 32.37 |
| • Centre de Dialyse - Avenue Alfred Bouat - | 04.67.78.30.03 |
| • Sapeurs Pompiers le 18 | • Urgences le 15 |
| • Gendarmerie 04.67.43.80.11 | |
| • EDF/GDF 0 801 003 434 | • SDEI 0 810.363.363 |
| • Conciliateur de Justice - Mairie de Mèze | 04.67.18.30.30 |



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

MOIS D'AVRIL :

- 05.04 : Brocante de Pâques – de 7h à 18h – Promenade des Beauces.
- 05.04 : Chasse aux Œufs de Pâques organisée par la Municipalité – Rendez-vous sur le parking de l'école à 10h – Pédibus jusqu'au terrain de « chasse ».
- 07.04 : Pièce de théâtre en salle des Mariages à 21h. (sur réservation).
- 08.04 : Réunion du Comité de Pilotage de l'Agenda 21
- 12.04 : Agenda 21, 5^{ème} atelier thématique « Tourisme et développement économique » - à 20h30, à l'Espace Fringadelle.
- 24.04 : Assemblée Générale du Club Nautique de Bouzigues – 14h – Maison des Gens de l'Etang.

MOIS DE MAI :

- 01.05 :- Salon « A Fleur d'eau », organisé par le Foyer Rural de 10h à 18h, place de la Golette.
- Vente de Muguet par l'APEB